
Réflexion sur les préoccupations soulevées par le projet de loi 82 sur les biens patrimoniaux

Le patrimoine au Québec? C'est avec une fréquence alarmante que des préoccupations se transformant souvent en situations de crise font surface en zone rurale. Faute de vision d'ensemble, de moyens pour mener à terme des projets de sauvegarde et surtout de préoccupation de conservation des collectivités : le fardeau de la protection du patrimoine pèse sur les épaules de quelques citoyens ou associations qui, bien souvent, voient leurs efforts se confronter à une indifférence gouvernementale ou institutionnelle. Parfois la volonté de ces citoyens visionnaires est mise à dure épreuve devant l'immobilisme bureaucratique. La population a grandement besoin d'être sensibilisée et responsabilisée à cette richesse non renouvelable qui, particulièrement en région, forme le cœur de la communauté et porte très haut son identité communautaire.

Pour donner suite à la loi sur le Développement durable adoptée par l'Assemblée nationale qui associait la protection du patrimoine culturel au développement durable, il devient impératif de mettre en place des plans de sensibilisation et de conscientisation des populations pour la protection et la conservation de leurs patrimoines. L'appropriation de ses biens culturels par la communauté devient une garantie de sauvegarde. Nous remarquons toutefois que certaines batailles ne peuvent se livrer toutes seules et que, lorsqu'une communauté motivée se voit confrontée à l'immobilisme bureaucratique et que les appuis se raréfient pour mener à bien la sauvegarde d'une église par exemple, c'est le cœur de tout le village qu'on menace d'amputer dans la plus grande indifférence.

Quand on s'éloigne des milieux urbains et qu'on visite le Québec, on se rend vite compte de la richesse qui forcera les yeux à se tourner vers nous dans un avenir probablement rapproché : nos paysages et notre réseau hydrique. Les villages qui jonchent ce territoire majestueux demeurent les gardiens de ce patrimoine exceptionnel! Fragiliser, voire amputer ces communautés de leur patrimoine culturel, encouragerait leur dévitalisation et leur exode. Ce constat nous amène à espérer voir pointer un jour des engagements de résultats en matière de protection du patrimoine mais surtout des appuis à sa mise en valeur. Nous voyons la nécessité de mettre en place des démarches de valorisation des efforts de mise en valeur sans toutefois

utiliser la contrainte qui obtiendrait des résultats contraires tels que la banalisation, voire la démolition.

On accorde à la valeur historique et patrimoniale d'un bâtiment un pouvoir d'intégration sociale. Dans la mesure où le milieu reconnaît l'importance de ce rôle, et c'est là un facteur essentiel de réussite, les bâtiments patrimoniaux des villages devraient avoir droit à une considération distincte en ce qui a trait à leur désignation ou à leur reconnaissance. Dans l'établissement des normes pour reconnaître un lieu patrimonial et soutenir sa sauvegarde, on devait prendre en compte le lien du lieu avec la survie du village et, de ce fait, le rôle essentiel qu'il peut jouer pour le développement durable. Nous remarquons aussi que ce qui fragilise les efforts de sauvegarde des communautés, c'est la multitude de transferts de responsabilités dans le milieu par le gouvernement. Il devient donc impératif d'apprendre à travailler ensemble en toute conscience de nos faiblesses et de nos forces. La démonstration de l'interdépendance des communautés rurales et urbaines n'est plus à faire. La vitalité d'un grand centre urbain, on le sait, dépend de la vitalité des régions. Chacun perçoit cette réalité sans toutefois l'intégrer réellement à son existence. On connaît la gravité du problème de dévitalisation sociale et de ses conséquences. On parle, entre autres, de disparité sociale, d'isolement, de décrochage scolaire et de fragmentations dans les communications.

Un manque d'harmonie entre les applications de programmes qui se veulent uniformes et la réalité spécifique des régions pourrait être à l'origine de facteurs immobilisants dans les efforts de développement en zone rurale. Les municipalités qui se retrouvent dans une situation précaire voient rarement les programmes de développement adaptés à leur réalité spécifique. Et pourtant, l'apport de ces maillons indispensables à l'équilibre de l'ensemble de la communauté québécoise est intrinsèquement lié à son caractère identitaire. Ce sont nos différences et notre diversité qui font notre force et notre grandeur. Des moyens normatifs ne peuvent que compromettre notre équilibre.

On reconnaît sans conteste le caractère distinct de la ruralité. Paradoxalement, la mondialisation et la nouvelle réalité virtuelle ont renforcé la situation d'isolement et le besoin de lieux de rassemblements refait surface. Il est grand temps de faire battre à nouveau le cœur des villages en reconnaissant l'adéquation entre le lieu patrimonial et le besoin de développement. La responsabilisation des milieux, étape primordiale s'il en est, devrait permettre de

percevoir le lieu de rassemblement dans tout son potentiel. En effet, les solutions éducatives pour combattre l'insécurité et favoriser les échanges, la concertation, la diffusion se multiplient mais, une fois que le lieu est sauvegardé, comment en assurer l'animation? Pensons par exemple à la mise en place des bibliothèques. Bien souvent associée à un lieu patrimonial, le potentiel de ces espaces est la plupart du temps sous utilisé. Cette observation porte à réfléchir sur l'importance de soutien ultérieur à la sauvegarde. On fait souvent face, on l'a vu, à une incapacité du milieu à gérer toutes les responsabilités qui lui sont transférées. Des partages de ressources humaines entre villages pourraient apporter une solution et faciliter la conversion des bibliothèques en lieux d'animation et ainsi conduire à une polyvalence des services offerts. L'église, la bibliothèque et les lieux de culture doivent devenir des lieux de débats et jouer le rôle très ancien de l'agora qui répond toujours à un besoin contemporain. .

Quant à l'église, il est grand temps de redéfinir sa position en tant que lieu sociétal. Qu'en est-il de son rôle de repère et comment peut-il remplir son rôle identitaire? Les jeunes et leurs besoins, comment sont-ils interpellés par le lieu patrimonial? Nous pensons qu'il doit devenir un lieu de parole et que la sauvegarde de notre patrimoine culturel passe son appropriation par la collectivité.

Chantal Gélineau

Coordonnatrice au développement culturel
MRC de Témiscouata